Informatique libre et démocratie locale.

Cyrille Béraud, Président de Facil, Facil, pour l'Appropriation Collective de l'Informatique Libre.

Code d'éthique, bonne gouvernance, transparence ont ouvert le bal des élections municipales. À juste titre! Chaque semaine égraine son lot de scandales qui érode un peu plus la confiance du citoyen dans ses institutions.

Les commentaires sont nombreux mais ne visent qu'une seule cible : l'élu. N'y aurait il donc qu'un seul coupable ? Pourtant, les lois disponibles encadrent déjà sévèrement les actions de nos élus. De l'aveu même des spécialistes de ces questions, les remèdes récemment proposés ne visent qu'à rassurer les citoyens.

Pourtant un rapide survol des derniers scandales (Office d'habitation, service informatique de Montréal, attributions de marchés douteux, etc.) semble montrer que l'implication des élus est rare ou secondaire. Dans la plupart des cas, les dérapages sont plutôt le fait de cadres et de haut-fonctionnaires. Or, pour n'avoir su contrôler efficacement les fonctionnaires municipaux, l'élu, seul face aux médias et à ses électeurs, écope de tous les reproches. Mais avait-t-il vraiment les moyens de le faire ?

Qu'y-a-t-il de nouveau depuis vingt ans qui rende inefficace les codes, lois et comités d'éthique d'antan et rende si fragile la position des représentants du peuple ?

Il y a eu beaucoup de choses de nouveau en vingt ans, mais nous soulignerons ce fait particulier dont on n'a jamais mesuré suffisamment l'importance. Le fait qu'un fonctionnaire en 2009, dispose sur son bureau, par l'ordinateur et les systèmes d'informations sous-jacents, d'une puissance de calcul et de traitement de l'information colossale. Cette nouvelle puissance lui permet de bâtir des dossiers d'une complexité et d'un raffinement extraordinaire. Elle lui permet d'être d'une grande efficacité pour le meilleur ou... pour le pire. Face à cette nouvelle puissance, le citoyen et son représentant restent démunis à accomplir leur mandat de contrôle. Quel individu est à même d'appréhender, à l'intérieur des deux heures d'un conseil d'administration ou d'un conseil municipal, la complexité de ces dossiers et la masse d'informations à traiter avec pour seuls outils son cahier et son stylo ?

Pour faire face aux nouveaux problèmes liés à la puissance technologique croissante des administrations, les outils de contrôle et de contre-pouvoir démocratique devront être technologiques.

Plutôt que d'encadrer et de limiter davantage le pouvoir des élus, c'est en les renforçant et en leurs fournissant les outils adéquats que nous pourrons guérir ce cancer qui mine notre société.

Les systèmes d'informations des organismes publics doivent être accessibles à tous : transparents au niveau des données, mais aussi transparents au niveau de leurs traitements. En rendant accessibles et transparents les traitements faits sur les données, nous rendons imputables les acteurs des processus décisionnels et garantissons la traçabilité de toutes les décisions. Nous permettons et encourageons les interactions en temps réel entre le citoyen, l'élu et l'administration.

C'est ici que l'informatique libre, composée des formats de fichiers ouverts, de technologies ouvertes et gratuites, ainsi que de méthodes de travail collaboratif éprouvées et issues de l'Internet, apportera une contribution nécessaire et décisive aux nouveaux défis de nos sociétés démocratiques.

Nous sommes très loin d'un idéalisme utopique. De nombreuses initiatives dans le monde vont déjà

dans cette direction. Il y a quelques semaines, le Sénat de l'état de New-York annonçait la mise à disposition à tous les citoyens et leurs élus d'un accès complet aux systèmes d'informations de l'organisation. Il y a un mois, la ville de Vancouver s'engageait à devenir une ville « ouverte » en fournissant l'ensemble de ses données sous des formats libres et à publier la totalité des applications sous licence libre. Toronto s'apprête à aller dans la même direction.

Les futurs élus des municipalités québécoises devront renouer un pacte de confiance avec la population. Ce pacte devra se nourrir de nouvelles pratiques et de nouveaux outils permettant au simple citoyen de s'impliquer dans la gestion de la cité : les logiciels libres et les méthodes de travail collaboratif de l'Internet plus que de simples outils, portent en eux-mêmes les valeurs de partage, de transparence et d'efficacité qui seront garantes du respect de ce nouveau pacte.